



INFO
DECEMBRE 2019

JUVIGNY

Un tram, un RER, des cloches et des pommiers

Chers habitants, Chers lecteurs,

Des petits et grands évènements sur la commune et sur l'agglomération en décembre, des choses dont nous héritons et des choses qui nous engagent et nous transportent, et toujours pour se retrouver.

Bonne fin d'année 2019 et bonnes fêtes à tous.

Votre équipe municipale



Ecole et Périscolaire



Les pommiers de Juvigny enfin de retour sur la commune

"A la Sainte Catherine, tout bois prend racine".

Forts de ce vieux dicton, le Conseil Municipal des Enfants, soutenu par celui des adultes a invité la population à participer à la création d'un verger de pommiers, situé rue du Bois de la Bille, sur le secteur de La Plantaz.

Le 23 novembre, les enfants, leurs parents, des habitants intéressés ont écouté avec attention les conseils techniques de plantation et de taille donnés par Alex GROBEL, Bastien FLESCHMANN et Pierre GUIGONNAT.

Puis Denis MAIRE a expliqué le pourquoi de cette initiative. En effet, « la rouge de Juvigny » est une pomme qui avait disparu du territoire.

Avec des témoignages et des recoupements d'informations, nous avons confirmé que cette appellation est bien issue de notre village. On peut en trouver dans des vergers de collection à Genève et dans le canton de Vaud. Des pépinières suisses voisines ont entretenu cette variété et depuis quelques années ont préparé des plants greffés, prêts à être plantés.



Edmond Maire, un habitant du quartier "Chez Lanovaz" se souvient de cette variété et a expliqué que la floraison de ce pommier est tardive, en général un mois après les autres. Cette pomme est un fruit plutôt dur, à laisser mûrir en cave et à utiliser en tartes.

Mr LONGANIA, un habitant du village du Crêt, a apporté des pommes "rouges" de Juvigny de son verger et a ainsi complété les connaissances.

Une dizaine de pommiers à planter ont été tirés au sort par les enfants pour des habitants ayant déposé leur bulletin de participation. Il y aura ainsi des arbres de Juvigny un peu partout dans le village. Il faudra attendre trois ans pour avoir les premiers fruits.

Cet évènement a permis une transmission de connaissances intergénérationnelle. Les enfants ont ouvert grand leurs yeux et leurs oreilles, ils sont impatients de voir pousser ces pommiers et d'en récolter les fruits.

Un "apéripom" a clôturé cette sympathique matinée avec une dégustation de "pomme chaude". Rendez-vous dans quelques années pour découvrir « la rouge de Juvigny » !

Ecole et Périscolaire

Séjour Eté 2020

Suite au succès du séjour organisé par le service Animation cet été à Montrevel-en-Bresse,

Celui-ci organise une nouvelle session du 8 au 10 juillet 2020 pour les enfants de 7 à 11 ans, habitants de la commune, scolarisés ou non à l'école de Juvigny.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Service Animation, en mairie.

Spectacle de Noël

Les enfants de l'école organisent leur spectacle de Noël, à la salle communale, le 20 décembre à 18h30, sur le thème de la météo, en droite ligne avec le sujet du climat qui est correspond au projet d'école pour cette année scolaire.

Accès à libre à tous.



Cérémonies

La Saint-Martin avec le Conseil des Enfants

La Saint-Martin, fête patronale de Juvigny, a eu lieu le dimanche 17 novembre.

Cette année, la pluie et le froid se sont invités.

Malgré tout, les enfants du Conseil Municipal, leurs parents, les anciens combattants, le Conseil municipal, la fanfare de Ville-La-Grand et des habitants du village se sont retrouvés pour la traditionnelle commémoration sur la place de la mairie.

Monsieur le Maire a demandé une minute de silence à la mémoire des combattants d'hier et aussi ceux de cette année, soldats français tombés au Burkina-Faso et au Mali.

Ils ont remercié en particulier les soldats, les civils, les infirmières et tous les citoyens qui ont souffert pendant les conflits d'hier et d'aujourd'hui.



Les enfants du CME ont préparé un discours et chaque membre s'est exprimé.

Merci à eux de se mobiliser pour entretenir la mémoire. Et comme l'a fait remarquer Monsieur le Maire, cette mémoire est indispensable pour entretenir la paix.



La messe de la Saint Martin, patron de la paroisse a été célébrée en musique. Un grand merci aux Villamagnains pour cette prestation.

Nouveauté cette année pour la Saint Martin et sa traditionnelle sauce-coffe, à emporter chez soi après un apéritif partagé à la salle. Réel succès pour cette innovation !

Le bénévolat qui vient de "bonne volonté" s'essouffle parfois et cette fameuse "bonne volonté" ne suffit pas toujours pour maintenir la tradition à l'identique.

Cependant, cela permet des remises en question et de nouvelles organisations qui peuvent plaire et satisfaire tout le monde ou presque !

A suivre l'an prochain, si des gens de bonne volonté veulent s'associer à cette manifestation, ils seront les bienvenus.

Projets et affaires communales

Base de vie « Roms »

Comme prévu, une réunion publique a eu lieu le 14 octobre dernier en présence de tous les acteurs concernés par la base de vie.

Les problèmes identifiés par la population ont pu être évoqués et des réponses apportées.

Monsieur Jean-Marc BASSAGUET, Sous-préfet de Saint-Julien, a annoncé son départ et l'arrivée de son successeur qui suivra le dossier.

Des membres du Conseil municipal et monsieur le Maire assistent régulièrement à des réunions concernant la Base de vie.

Le dernier comité de veille du 20 novembre 2019 en présence du nouveau sous-préfet Mr Jean-Luc BLONDEL a permis d'apporter de nouvelles informations

Le suivi des enfants

Tous les enfants sont scolarisés, un encadrement spécifique est mis en place pour s'assurer de l'assiduité.

Pendant les vacances scolaires, des enfants vont au centre aéré de La Bergue. Les services sociaux et notamment la Protection de l'Enfance dépendant du Département, sont également présents sur cette Base.

L'association « Lire et faire lire » intervient chaque semaine auprès des enfants et la "Croix-Rouge" auprès des mamans pour un apprentissage socio-linguistique.

L'association Alfa3A mandatée pour le fonctionnement du site, est en recherche de bénévoles pour des temps de lecture et d'alphabétisation supplémentaires.

Dans le cadre de la stratégie de résorption des bidonvilles, le programme SIBEL vise à proposer à des personnes issues de bidonvilles ou squats, un parcours intégré d'accès à l'emploi et au logement. Les habitants de bidonvilles peuvent accéder à un parcours de formation linguistique moyennant une rémunération versée par Pôle Emploi.

Le stationnement

Concernant le gardiennage, l'organisation va être modifiée pour optimiser les besoins et renforcer l'accompagnement éducatif des familles.

A propos des véhicules mal stationnés ou non répertoriés par le personnel de la Base, des mesures sont prises, mise en fourrière notamment.

Les différents services, police communale, police nationale, gendarmerie, mairie rappellent que pour accompagner au mieux la vie et le fonctionnement de ce dispositif, ils doivent être informés objectivement et rapidement des dysfonctionnements et incidents afin d'intervenir de manière optimale.

L'arrivée du Tram et du Léman Express

Les 14 et 15 décembre, un événement d'envergure se prépare pour inaugurer l'arrivée du Tram Annemasse-Genève et du Léman Express.



Un week-end d'animations organisées le long du tracé du tram et sur le parvis de la gare d'Annemasse vous attend pour découvrir en avant-première les infrastructures, réfléchir à la manière de se déplacer et se faire conseiller.

Un événement gratuit et ouvert à tous, pour petits et grands. Tous les détails du programme sont sur le site d'Annemasse Agglo et seront dans vos journaux habituels.

Juvigny est concerné via le P+R et le Bus Express reliant le site Altéa à la gare d'Annemasse, et sans doute via le trafic pendulaire, influencé en bien par le Léman Express.



Tout cela nécessitera un temps d'adaptation autant pour les équipes techniques qui gèrent ces infrastructures, que pour les habitants et usagers bien entendu, qui devront se les approprier.

Les projets et affaires communales

Urbanisme : modification en cours

La commune communique en pages intérieures du journal, les avis de publication réglementaires concernant les procédures en cours en matière d'urbanisme – une révision allégée et une modification du Plan Local d'Urbanisme portant sur l'aménagement des parcelles sur ou à proximité du site Altéa, tout en permettant de maintenir les parcelles boisées entourant le secteur.

Révision allégée n° 1

- Réduction de l'espace boisé classé sur les 3 parcelles
- Evolution de leur classement dans leur zonage.

Modification N°1

- Ajout d'une inscription graphique visant à préserver la bande boisée existante à l'entrée de la commune
- Ajustement du règlement de la zone pour se rapprocher des règles du PLU de Ville-la-Grand et faciliter l'instruction des projets d'implantation d'entreprises à cheval entre os deux communes.
- Re-délimitation des certains secteurs sur le site Altéa visant à limiter les implantations tertiaires.
- Création d'une zone naturelle et d'un espace boisé classé sur une parcelle afin de favoriser la qualité paysagère du technosite Altéa.

Prime Chauffage Bois



Votre appareil de chauffage est ancien ? Savez-vous qu'il pollue, aussi bien l'air extérieur qu'intérieur ?

Annemasse Agglo vous aide à changer votre appareil de chauffage au bois (poêle, insert, cheminée, chaudière...) pour un nouveau poêle moins polluant en vous accordant une prime de 1 000 €.

Le dispositif est reconduit cette année.

Renseignement en mairie ou sur le site internet d'Annemasse Agglo.

Schéma de COhérence Territoriale - SCOT

En parallèle de ces grands et petits aménagements, le projet de révision sur Schéma de Cohérence du Territoire, le SCOT, est engagé sur l'agglomération.

Il s'agit de toute une série de documents de référence qui aidera les 12 communes à orienter et réglementer l'aménagement du territoire. Il vient chapeauter en quelque sorte le plan d'urbanisme d'une commune.

Toutes les dimensions sont traitées : l'environnement, l'habitat, les transports, les espaces agricoles, etc.

Le but est bien de maîtriser et de mettre en cohérence l'aménagement du bassin, entre développement bien pensé et respect du cadre de vie.

Les étapes de rédaction et de concertation s'achèvent. Le document sera arrêté par vote du conseil communautaire début 2020. La phase d'enquête publique et d'adoption est reportée dans le mandat suivant.

Renseignement en mairie ou sur le site de la commune.



Un nouveau règlement de publicité

Un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) est en train d'être élaboré par les communes de l'Agglo.

Il permet de définir des règles pour encadrer l'implantation des dispositifs publicitaires et des enseignes, et protéger le cadre de vie.

Une phase de concertation se déroule pendant toute la durée de l'élaboration du projet de RLPI et permet à tous de s'exprimer (habitants, associations, commerçants, professionnels de l'affichage, etc.).

Vous pouvez vous exprimer sur le sujet :

- envoyer à mail à rlpi@annemasse-agglo.fr
- laisser un commentaire dans les registres disponibles à l'accueil de de l'Agglo ou à la mairie.
- écrire à l'adresse suivante : Annemasse Agglo, M. le Président, 11 av. Emile Zola, 74100 ANNEMASSE.

Après enquête publique, il sera adopté et mis en œuvre dans chacune des communes en 2020.

Histoire

Suspens à Juvigny : D'où vient la cloche qui sonne dans le clocher ?

L'histoire commence comme un roman voire une intrigue policière, car cela pourrait l'être.

En effet, au printemps de cette année, la mairie reçoit un message de Mr Edmond ARVIN-BERND, président de l'association du patrimoine pour la conservation du patrimoine culturel, architectural et religieux de Praz-sur-Arly.

Ce monsieur écrit : "Nous savons que la cloche de notre ancienne chapelle du village de Tonnaz démolie sous la révolution de 1789, est actuellement dans le clocher de votre église et est classée monument historique après on ne sait quel mystérieux parcours... »

Après renseignement, ce monsieur avait eu l'information grâce à un article du Dauphiné libéré datant d'avril 1994.

Georges DELEAVAL, maire de l'époque, nous y expliquait que nos deux cloches sont chargées d'histoire. C'est grâce à la monographie de Juvigny écrite par Norbert DUNOYER qui rapporte le périple de la grosse cloche actuelle et de la petite cloche, que nous avons reconstitué leur histoire et pu avoir « un autre de cloche »...

Le 7 pluviôse An 2 (27 janvier 1794) paraît le décret Albitte ordonnant la démolition de toutes les cloches et clochers. L'unique cloche est alors cachée par André DELEAVAL, dans son fenil. Un jour, cette cloche faillit être découverte par des enfants. Elle sera alors enterrée dans le "champ du saule" près du Foron.

Elle y restera jusqu'après la signature du Concordat entre Bonaparte et le pape Pie VII le 15 juillet 1801, qui « sérénisait » les relations entre l'Etat et la Papauté, après la période tourmentée de la Révolution.

Entre temps en 1796, les communes furent autorisées à récupérer leur cloche dans un dépôt à Bonneville. François-Isidore DELEAVAL, l'agent national de Juvigny, muni d'un bon reçu de l'autorité administrative se rendit à Bonneville et récupéra une cloche à peu près de la taille de celle qui avait été cachée, ou du moins celle qui avait disparu, car personne sauf son sauveur, ne savait ce qu'elle était devenue.

Selon son marquage, cette cloche provenait de la paroisse de Praz. Fin du mystère !

Paradoxe de l'histoire, la révolution valut donc une deuxième cloche à la paroisse de Juvigny !

La petite cloche est baptisée du nom de Marie-Madeleine, et a pour parrain Claude GENY DE LA TONNAZ, et pour marraine Marthe MORAND. Ces noms sont gravés sur la cloche.

La grosse cloche fut baptisée en 1810 après sa réinstallation. Son parrain est Joseph DELEAVAL, sa marraine Françoise DELEAVAL née MERMOUD.

Pour l'actualité, en juin 2019, des membres de l'association du patrimoine de Praz-sur-Arly sont venus voir et reconnaître leur cloche avec beaucoup d'émotions. En septembre, Juvigny a été invité au hameau de la Tonnaz à Praz-sur-Arly pour la bénédiction de la croix de Tonnaz, rescapée de la démolition de la chapelle.

Les habitants ont pu entendre un petit enregistrement du tintement de leur cloche devenue la nôtre au gré des mouvements de l'Histoire.



Gens de Juvigny

Au tour des artistes

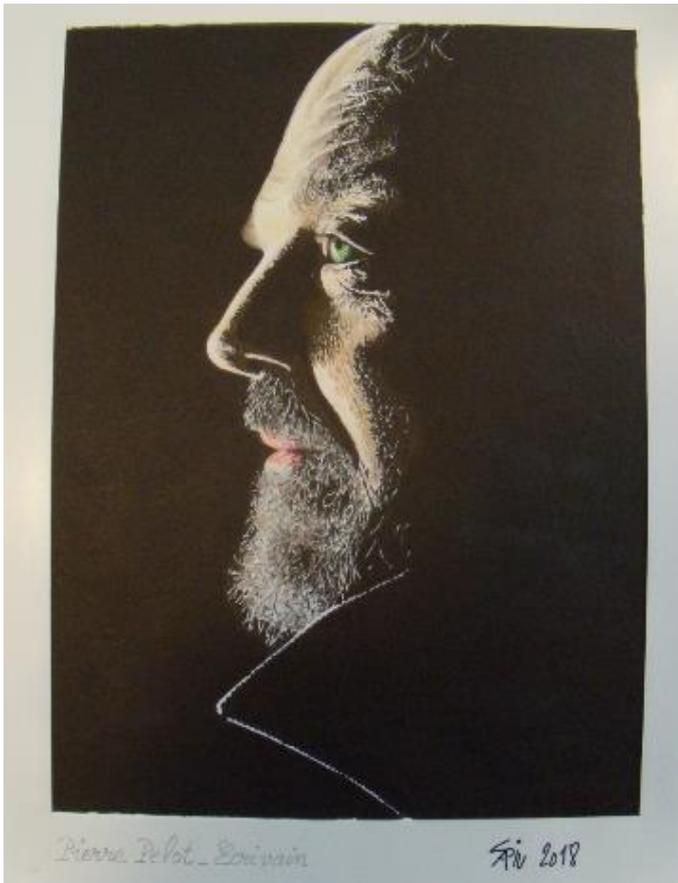
Sportifs, écrivains, cuisiniers, créateurs, artistes... la commune est un nid de talents.

Après la plume, c'est le crayon ou le pinceau que des habitants du village manient allègrement pour leur plaisir et le plaisir de ceux qui regardent.

Jean-Pierre SAPIN dessine depuis son plus jeune âge. Il confie qu'il ne brillait pas à l'école et que ses matières préférées étaient le dessin et les travaux manuels.

Après une école d'apprentissage en bijouterie où le dessin prenait une place importante (dessin d'art, de bijoux) il dessinait chez lui pour perfectionner d'autres techniques.

Plus récemment, après 2 années à l'EBAG, Ecole des Beaux-Arts du Genevois, il a aussi suivi des cours de dessin académique et de portraits.



A Juvigny, Jean-Pierre, c'est le créateur d'affiches pour les associations, le décorateur de flyers entre autres et surtout celui qui a redessiné notre emblème communal, le canard boiteux.



Puis, c'est avec la MJC des Voirons qu'il a continué à dessiner, dans la salle communale du premier étage à Juvigny.

Avec lui, d'autres habitants se sont initiés au dessin de manga, puis au dessin multi-technique. Marie-Claire SUBLET-MAIRE a également suivi ces cours avec Jean-Pierre, comme d'autres artistes en herbe, heureux de pouvoir s'exprimer à travers le dessin.

Merci à lui de mettre son talent au service de la commune, de ses amis et connaissances aussi !

Gens de Juvigny

Appel aux artistes

L'association "Bibliothèque et vie culturelle" propose une mini exposition temporaire dans les locaux de la bibliothèque.

Chaque artiste de la commune pourrait venir exposer un ou deux tableaux pendant une période définie, pour le plaisir des lecteurs du village et du réseau « Intermède ».

Afin de mettre en œuvre cette initiative, merci aux artistes en herbe, débutants, confirmés, célèbres ou pas de se faire connaître auprès des bénévoles de la bibliothèque ou à la mairie.

Merci aussi aux amis des artistes de nous les faire connaître et permettre d'exposer ces richesses culturelles et locales.



Mairie

La mairie vous accueille aux heures d'ouverture suivantes :

- Lundi, de 8h30 à 12h
- Mardi, de 15h à 19h
- Jeudi, de 15h à 18h
- Samedi, de 8h30 à 12h

Contact :

- Tél : 04 50 37 30 67
- Mail : mairie@juvigny74.fr

Agenda

Coupe du Monde de Biathlon

Les compétitions ont repris, avec un des premiers grands rendez-vous de la saison, au Grand-Bornand, du 19 au 22 décembre.

60 000 personnes sont attendues, pour nos champions, Martin FOURCADE, Antonin GUIGONNAT et leurs camarades.

Tout au long de la saison, les compétitions sont à suivre sur la chaîne TV l'Equipe 21.

Samedi 14 Décembre 2019

Arrivée du Père Noël, place de l'église, en fin d'après-midi avec la tenue d'un marché de Noël organisé par les enfants du TAP

Organisation : Juvigny en Fête et Service Animation

Vendredi 20 Décembre 2019

Spectacle de Noël de l'école, à la salle communale, à 18h30

Organisation : Ecole et Service Animation

15 et 22 mars 2020

Elections Municipales, premier et second tour.

Samedi 21 mars 2020

Carnaval

Organisation : Juvigny en Fête et Service Animation

Samedi 4 avril 2020

Journée de l'environnement. Nettoyage du village.

Organisation : Service Animation